

 <p>Partage Ta Rue 94 Chez M. Duprez 14 rue Latérale 94000 Créteil partagetarue94@gmail.com</p>	 <p>Place au vélo à Alfortville Chez Mme DELLERM, 5 Rue Roger Mordrel 94140 Alfortville MDB 37 Boulevard Bourdon. 75004 Paris</p>
 <p>FCDE Fédération pour les Circulations Douces en Essonne www.circulationsdouces91.org Correspondant local de l'AF3V. Maryvonne Mateu, Présidente 7 ter rue Gabriel Vervant, 91090 LISSES</p>	 <p>CycloTransEurope http://transeuropeenne.free.fr Délégué d'itinéraire EV3 de l'AF3V Philippe Bernard, président 32, rue Raymond Losserand, 75014 Paris</p>

à Monsieur Christian FAVIER
 Président du Conseil
 départemental du Val-de-Marne
 Hôtel du département
 94054 Créteil cedex

Créteil, le 7 décembre 2017

Objet : EuroVelo n°3 ; ancien chemin de halage à Orly

Monsieur le Président,

L'EuroVelo 3, appelée la "Scandibérique" en France, part de Trondheim en Norvège et se termine à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne. Cette voie cyclable à dimension européenne passe, comme vous le savez, sur l'ancien chemin de halage à Orly.

Cette section, de 1.5 km, est appelée à une forte fréquentation de piétons et de cyclistes au quotidien, puisque c'est un endroit à la fois agréable pour la promenade et intéressant pour les déplacements vers Paris. Elle présente un intérêt qui va au-delà du val de Marne, puisque de nombreux cyclistes de l'Essonne pourraient l'emprunter pour aller vers Choisy ou Paris. C'est pourquoi la Fédération pour les Circulation Douces en Essonne s'associe à notre courrier.

Des travaux y ont été entrepris cet automne, malheureusement sans concertation préalable avec les associations d'usagers cyclistes et piétons à dimension départementale, ni avec les autres associations concernées au niveau régional.

Les usagers cyclistes et piétons du département du Val de Marne et de l'Essonne ont toutefois suivi leur avancement avec attention, trop heureux de pouvoir bénéficier enfin d'un chemin autre qu'un simple borbier bardé de ronces pour joindre Villeneuve le roi et Choisy.

Hélas ! C'est avec consternation que nous voyons apparaître un nouvel aménagement bâclé, de 2 m de large seulement, alors qu'il s'agit ici d'une voie verte où devront cohabiter cyclistes et piétons ! Les conflits d'usage, voire les collisions, paraissent inévitables dès que ce nouvel aménagement sera connu. En outre, le revêtement a été réalisé avec une grave liée à 7% de ciment : ce type de revêtement est salissant pour les cyclistes et endommage les vélos par temps de pluie ; il est peu durable comme le montre, avec bientôt 10 ans de recul, l'état des voies vertes réalisées le long de l'aqueduc de la Vanne ou des lacs de l'Essonne.

Sur la partie sud, les travaux ne sont pas encore terminés, mais il semble que la voie verte sera aussi étroite et de mauvaise qualité. Et entre les deux, au niveau du port d'Orly, il ne semble pas prévu de réhabiliter le chemin empierré pourtant très dégradé par les camions...

Comment le Conseil départemental et le Conseil régional ont-ils pu accepter de financer cela, alors que le cahier des charges national * prévoit une largeur de 3 à 5 m selon la fréquentation, et qu'il n'y a à cet endroit aucune contrainte technique de largeur d'emprise ? Et pourquoi ce choix d'un revêtement médiocre, par ailleurs très consommateur d'énergie fossile pour la fabrication du ciment, alors qu'il existe des solutions pas plus coûteuses mais plus durables, plus confortables et plus respectueuses de l'environnement (1) ?

Quelle image désastreuse donnons-nous à nos autres partenaires européens !

De fait, les photos diffusées par le journal Citoyen 94, le 7 novembre dernier, montrent des élus en visite sur place à pieds, mais aucun à vélo, ce qui est en soi révélateur de leur maigre compréhension de la problématique.

En conclusion, nous craignons qu'à cet endroit le Département du Val de Marne ne produise encore une fois d'un aménagement *a minima*, qui ne réponde pas aux besoins des usagers et qui ne puisse déboucher que sur de nouveaux conflits répétés entre piétons et cyclistes (à l'instar de ce qui est en train d'être commis le long de la RD19 entre Créteil et Charenton).

De façon générale, PTR 94 et ses partenaires appellent donc le Département à mettre en place des concertations préalables aux travaux avec les usagers, pour investir durablement dans des réalisations réellement cyclables et circulables au quotidien.

Ici, les travaux sont terminés. Ils représentent malgré tout une forte amélioration par rapport à l'état antérieur. Nous souhaitons que notre courrier serve à éviter que de telles erreurs se reproduisent : dans les aménagements de voie verte à venir, le Département devra mieux tenir compte du double usage -piéton et cycliste - et de la double finalité –loisir et utilitaire – de ces aménagements.

Et pour ce court tronçon au niveau d'Orly, qui représente un budget très limité au regard de son utilité potentielle, nous vous demandons de programmer dans un avenir proche une réhabilitation conforme au cahier des charges et aux besoins des usagers.

Par ailleurs, M. Philippe Arnould « Monsieur Vélo » au CD 94, étant sur le point de quitter ses fonctions, nous vous serions reconnaissants de nous dire s'il a un remplaçant, et quelles sont ces coordonnées, en vue d'une collaboration fructueuse.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à notre considération distinguée.

*

<http://www.af3v.org/Cahier-des-charges-national.html>

(1) Voir par exemple la section de l'EV3 réalisée récemment par le Conseil départemental du Loiret au nord de Montargis, en grave émulsion.

*PS : Nous vous signalons par ailleurs un sérieux problème de sécurité, un peu plus au nord : au niveau de **Vitry, sur le quai Jules Guesde**, l'EV3 emprunte la piste cyclable bidirectionnelle existante. A cet endroit, la largeur est déjà contrainte obligeant les piétons à marcher souvent sur la piste cyclable. Il y a toutefois peu de piétons à cet endroit (voir photo). Mais le danger vient d'une série de barrières à angles saillants, de potelets et de poteaux de panneaux de signalisation implantés au beau milieu de la voie bordant la chaussée automobile. Ces obstacles sont très peu visibles la nuit et il y a un risque sérieux d'accident pour un cycliste sur cette voie, en particulier si un autre cycliste ou un piéton circule sur l'autre voie.*

Des travaux ont été réalisés récemment sur cette piste cyclable, comme en témoigne les portions bitumées neuves. Cela aurait été l'occasion de supprimer ces points de danger. Or il n'en a rien été. Nous constatons avec consternation que le revêtement a parfois été refait à neuf même autour de ces obstacles !

Nous vous serions reconnaissants de demander à vos services d'enlever tous ces obstacles dangereux dans les meilleurs délais.

Copies adressées :

- Stéphane Beudet, vice-président du Conseil régional d'Ile de France,
- Nicolas Méary, vice-président du Conseil départemental de l'Essonne,
- Christine Janodet, Maire d'Orly,
- Didier Gonzales, maire de Villeneuve-le-Roi
- Didier Guillaume, maire de Choisy-le-Roi
- Jean-Claude Kennedy, maire de Vitry-sur Seine
- Le Parisien
- Citoyens 94